

gouvernement fédéral et le gouvernement provincial fourniront ensemble un effort majeur de planification régionale dans le nord-est du Nouveau-Brunswick et ceci grâce au Fonds de développement économique rural, mieux connu sous le nom de FDER.

J'espère que cette confirmation de nature précise et sans équivoque saura rassurer nos gens quant aux intentions de nos deux gouvernements de procéder immédiatement et activement au développement de la région pilote.

Monsieur l'Orateur, c'est le 20 septembre dernier, à Fredericton, qu'on faisait détonner le premier coup de canon confirmant la déclaration de la guerre à la pauvreté. C'est à cette date et à cet endroit que les ministres fédéraux et provinciaux signaient l'accord sur la réalisation du programme de développement du nord-est du Nouveau-Brunswick. Il s'agissait du premier plan de ce genre au pays et, je crois, du premier effort de planification rurale en Amérique du Nord.

Cette entente était signée sous l'emprise de la loi ARDA, adoptée par le Parlement, ici, en 1961, et plus immédiatement par l'entremise de la loi sur le Fonds de développement économique rural, adoptée par le Parlement canadien en mai dernier.

L'entente de Fredericton engage les deux gouvernements à collaborer à un plan d'action conjoint et à mettre sur pied les structures administratives nécessaires à la réalisation du plan.

La région pilote, monsieur l'Orateur, m'intéresse tout particulièrement, puisqu'elle comprend les comtés de Restigouche et de Gloucester ainsi que la paroisse d'Alnwick dans le comté voisin de Northumberland. Cette région a été choisie parce qu'elle comprend à la fois des conditions de faibles revenus ainsi qu'un excellent potentiel de développement.

Les deux secteurs Dalhousie-Campbellton et Bathurst-Belledune ont bénéficié, depuis quelques années, de nouvelles industries, plus particulièrement *Radio Engineering* à Atholville, *Restigouche Abattoir* à Campbellton, *CIL* et *Allied Chemicals* à Dalhousie ainsi qu'un vaste complexe chimique et sidérurgique à Belledune.

De nouveaux aménagements d'usines de pâte et de papier sont prévus pour Atholville et Dalhousie, ainsi qu'un nouveau port de mer pour ce dernier endroit.

De nouveaux gisements miniers ont été découverts dernièrement, à l'intérieur de la région, et l'on a déjà investi, et l'on propose d'investir de fortes sommes dans leur exploitation, surtout dans les environs de Bathurst-Belledune et d'Upsalquitch.

Cependant, les campagnes environnantes, y compris la ville de Campbellton, qui est un

centre ferroviaire et commercial, ne participent pas encore pleinement à ce nouvel essor économique.

Cette région pilote s'avère donc tout à fait propice à un effort massif gouvernemental de planification. Elle présente, comme je le disais tantôt, des conditions de faibles revenus, un riche potentiel d'aménagement, une poussée industrielle récente et une population désireuse de progresser.

Ce désir de la population de participer activement à la réalisation du projet pilote est manifeste et très réconfortant. Des groupes régionaux et locaux d'orientation ont été rapidement formés et sont très actifs dans le moment.

Le groupe d'expression française CRAN et celui de langue anglaise NRDC se réunissent une fois la semaine, sur une base régionale. De plus, plusieurs de leurs comités locaux se réunissent mensuellement dans différentes localités de la région pilote.

Ces groupes d'études ont reçu l'assistance d'animateurs. Ils ont analysé les problèmes de leur région. Ils ont formulé des projets précis. Ils s'attendent naturellement à ce que les gouvernements passent maintenant à l'action.

J'étais très heureux d'apprendre, la semaine dernière, qu'un des projets très cher à CRAN et à NRDC, ainsi qu'aux chambres de commerce locales, avait été accepté et serait en voie de construction et de réalisation dès le mois de juillet. Je veux parler de l'annonce du ministre des Travaux publics du Nouveau-Brunswick, relativement à la construction d'un tronçon routier à l'intérieur de la région reliant Saint-Quentin à Bathurst. Ce projet de tronçon était déjà d'ailleurs prévu à l'article 42 de l'entente de Fredericton, et je cite:

Une assistance financière fédérale à la construction d'une route nécessaire au développement des ressources et allant vers l'ouest à partir de Saint-Quentin.

Cette voie proposée, d'une longueur de 74 milles, traversera une région riche en ressources forestières et en gisements miniers. Elle permettra le développement de l'intérieur de la région pilote.

D'autres projets ont déjà été soumis ou seront soumis par les groupes d'orientation que j'ai mentionnés tantôt, nommément CRAN et NRDC, ainsi que par les chambres de commerce et autres, et par moi-même en différentes occasions.

Mais je veux profiter de ce débat sur le discours du trône pour signaler ces projets, encore une fois, à l'attention de ceux qui ont le pouvoir de les réaliser, et plus particulièrement à l'attention de ceux de qui relève ou relèvera la réalisation des projets de la région pilote, sous l'empire de l'entente de Fredericton que je mentionnais tantôt.